



HAL
open science

L'enseignement des emplois des mots du discours dans les classes de FLE

Hiroko Noda

► **To cite this version:**

Hiroko Noda. L'enseignement des emplois des mots du discours dans les classes de FLE: Le cas de "hein". Le français parlé au XXI^e siècle: normes et variations dans les discours et en interaction, 2, L'Harmattan, 2007, 978-2-296-04408-1. hal-04128911

HAL Id: hal-04128911

<https://hal.science/hal-04128911>

Submitted on 14 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'enseignement des emplois des mots du discours dans les classes de FLE
Le cas de *hein*

NODA Hiroko

1. Introduction

1.1. Appellations – « Mots du discours »

Cet article s'inscrit dans le cadre de notre thèse en cours, dont l'intitulé est « Emplois de mots du discours et Intersubjectivité ».

L'étiquette de « mot du discours » (désormais MD) a été employée pour la première fois par Oswald Ducrot pour désigner des locutions comme *ben, bon, dis/dites, dis donc, écoute, hein, n'est-ce pas, non, non mais, pas vrai, quoi, tu sais/vous savez*, etc.

Selon les cadres théoriques, la terminologie varie : on trouvera, par exemple, « marqueurs de discours », « particules discursives / énonciatives », « petit mot » du discours, « ponctuant », etc. Vu que chaque appellation ne recouvre pas le même ensemble de locutions, le choix d'une appellation reste assez difficile et discutable ; cependant, ici, nous n'entrerons pas dans cette discussion et reprendrons celle de « mots du discours » qui nous paraît la plus générale et la plus neutre.

1.2. Problématique

Une partie significative des MD tend à être traitée comme des expressions qui n'ont pas de sens, des expressions qui servent à maintenir la continuité du discours (des phatiques), ou même des « ratés » ou « parasites » du discours. Dans une classe de français langue étrangère (désormais FLE), les emplois des MD restent toujours des éléments marginaux du programme, généralement ignorés. Cependant, leurs emplois posent d'importants problèmes de compréhension et d'acquisition chez les non-natifs et, même pour les natifs, il n'est pas forcément évident de saisir et d'expliquer les enjeux sémantiques des locutions, leur utilisation étant tellement spontanée et inconsciente.

Dans cet article, en centrant notre attention sur *hein*, nous voudrions justement montrer l'importance des MD dans l'organisation des rapports intersubjectifs. Notre recherche s'inscrit dans le cadre de la « Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives » (désormais TOPE) développée par Antoine Culioli et dans une perspective d'appropriation d'une langue non maternelle, plus spécifiquement de l'enseignement de l'oral en FLE.

1.3. Études précédentes

Parmi les études existantes, nous relèverons, parmi d'autres, celles de M. Darot et M. Lebre-Peytard (1983), de L. Fontaney (1991), de D. Delomier (1999 et 2000), de I. Légise (1999) et de K. Beeching (2002, 2004). Les limites fixées à cet article ne nous permettent pas d'entrer dans une discussion de chaque analyse. Mais d'une manière très générale, la plupart des descriptions de *hein* prennent la forme d'une liste de gloses comme « demande de répétition », « demande d'approbation », « renforcement d'une interrogation » ou « renforcement d'un ordre », etc., comme dans un dictionnaire. Mais cette liste de gloses ne permet pas toujours d'appréhender la singularité des propriétés de ce mot et d'en saisir une possible invariance fonctionnelle sous-jacente.

Si on prend un exemple comme

Il fait beau hein

?? *Est-ce qu'il fait beau hein*

?? *Fait-il beau hein*

on voit tout de suite que *hein* ne peut pas forcément « renforcer » une interrogation.

Les questions qu'on peut se poser sont

1° *Hein* est-il vraiment négligeable dans le discours ? Sinon, quelles valeurs sémantiques peuvent être engendrées ?

2° Qu'est-ce qui est mis en jeu par rapport au positionnement de *hein* ?

3° Quelle différence de perception existe-t-il entre les natifs et les non-natifs des différents emplois de *hein* ?

Par ailleurs, Isabelle Léglise (Léglise, I., 1999) qui a travaillé également dans le cadre de la TOPE, a proposé, à partir d'un corpus de dialogues de la Patrouille Maritime, les hypothèses suivantes : « Etant donné un dire P, *hein* fait accéder P au statut d'enjeu intersubjectif entre S_0 et S_0' . » (p. 394) et « *hein* marque toujours la construction d'une deuxième position énonciative, S_0' , en tant qu'instance de validation potentielle de P. » (p. 395). Est-il possible d'appliquer ces hypothèses à tous les emplois de *hein*, quel que soit le contexte et quelle que soit la position de ce terme ?

2. Emplois de *hein*

2.1. Corpus

Pour atteindre notre objectif de description du fonctionnement de *hein*, nous avons choisi de travailler sur un corpus constitué de séquences tirées du film « Chacun cherche son chat » de Cédric Klapisch et de l'émission de télévision « Ça se discute, jour après jour » du 5 avril 2004, où la langue familière est employée dans une situation quasiment naturelle.

2.2 Test auditif

2.2.1. Présentation

Pour pouvoir comparer la perception des natifs et des non-natifs, nous avons effectué un test auditif constitué de 17 séries d'énoncés. Pour chaque série, l'énoncé qui est noté (a) comporte *hein* et est tiré de notre corpus. L'énoncé qui est noté (b) est celui dans lequel *hein* est enlevé de l'énoncé noté (a). L'énoncé qui est noté (c) est celui où *hein* est remplacé par *n'est-ce pas*.

Afin de comparer les trois types d'énoncés pour chaque série en gardant une courbe mélodique naturelle, nous avons fait un enregistrement des énoncés prononcés par deux natifs en fonction du sexe du locuteur de la séquence originale. Les consignes données à ces natifs pour l'enregistrement étaient d'essayer de reproduire l'énoncé original le plus fidèlement possible, et de prononcer d'une manière aussi naturelle que possible, sans ajouter d'effets discursifs, les énoncés sans *hein* et avec *n'est-ce pas*.

Nous avons constaté en utilisant le logiciel Praat¹ que la courbe mélodique des énoncés enregistrés qui sont notés (a) suivait globalement celle des originaux.

Les participants de ce test sont 12 natifs et 11 non-natifs, âgés entre 24 ans et 41 ans. Le groupe de natifs est constitué de 7 doctorants en sciences humaines et de 5 employés de niveau Bac+2 ou Bac+3. Les non-natifs sont des étudiants de Master et de doctorat qui habitent en France depuis au moins 3 ans. Il s'agit de non-natifs qui ont un haut niveau de français et des expériences langagières riches dans un pays francophone.

¹ Praat est un outil d'analyses phonétiques développé par Paul BOERSMA et David WEENINK (<http://www.fon.hum.uva.nl/praat/>).

Le test a comporté deux étapes : 1° évaluation de l'acceptabilité de chaque énoncé en 4 degrés (acceptable +, acceptable -, inacceptable - et inacceptable +) ; 2° entretien à partir des deux questions suivantes : 1. Pour l(es) énoncé(s) qui ne vous paraît/paraissent pas acceptable(s), donnez des arguments. 2. Parmi les énoncés qui vous paraissent acceptables, y a-t-il une différence ? Si oui, laquelle ?

2.2.2. Résultats

Les résultats de la première étape du test sont calculés ainsi : après avoir noté 4 « acceptable + », 3 « acceptable - », 2 « inacceptable - » et 1 « inacceptable + », nous avons calculé les moyennes et les écart-types pour chaque énoncé. L'écart-type montre la dispersion des valeurs : plus l'écart-type est élevé, plus il y a de différence dans le jugement des informateurs.

Le nombre très limité de participants et les différents écart-types ne nous ont pas permis de faire une analyse statistique, ce qui n'était d'ailleurs pas l'objectif de notre recherche.

Pour la transcription des exemples, nous avons suivi en général les conventions fixées par le centre de recherche VALIBEL qui sont largement convergentes avec celles du GARS ou de PFC. Nous n'entrerons pas dans les détails mais le principe général est de respecter au maximum l'orthographe standard et de ne pas mettre de ponctuation ni de majuscules, sauf pour les noms propres. Contrairement aux conventions de VALIBEL, nous n'introduisons pas la particule de négation *ne* en cas d'absence.

Vu les limites fixées pour notre article, nous traiterons seulement les résultats sur les comparaisons entre les énoncés avec *hein* et sans *hein*.

La tendance générale que nous avons constatée est la suivante : 1° les énoncés avec *hein* et sans *hein* sont considérés comme acceptables chez les natifs et les non-natifs, sauf pour quelques énoncés chez les non-natifs 2° chez les natifs, l'acceptabilité des énoncés sans *hein* est plus élevée que celle avec *hein*, et inversement chez les non-natifs. Ce qui apparaît nettement dans l'exemple suivant :

	Natifs	Non-natifs
	Moyenne (Ecart-type)	Moyenne (Ecart-type)
(1a) bon c'est pas si grave hein	3,42 (0,67)	3,82 (0,40)
(1b) bon c'est pas si grave	3,83 (0,39)	3,45 (0,69)

Chez les natifs, la moyenne d'acceptabilité de l'exemple (1b) est plus élevée que celle de l'exemple (1a). Pourquoi les natifs acceptent-ils moins bien l'énoncé avec *hein*, en sachant que l'énoncé avec *hein* est tiré de la séquence originale ? Nous avons remarqué dans la deuxième partie du test auditif que les natifs ont eu tendance à considérer *hein* comme un tic langagier, quelque chose de gênant et qui n'est pas du « bon » français. Ce qui n'est pas forcément le cas chez les non-natifs qui ont trouvé souvent l'énoncé sans *hein* moins expressif, trop plat.

Mais les informateurs, natifs et non-natifs, qui ont noté « acceptable + » pour les deux énoncés restent majoritaires. La différence entre les deux énoncés est perçue ainsi : l'énoncé avec *hein* est, d'une part, une demande de confirmation ou d'énoncé d'un avis de l'interlocuteur, d'autre part, un énoncé où le locuteur n'attend pas forcément une réponse, en supposant alors que l'interlocuteur partage son opinion. Dans le cas de *hein*, il apparaît qu'il y a toujours un lien avec le co-énonciateur ; en revanche, dans l'énoncé sans *hein*,

l'interprétation est celle d'une simple affirmation ou d'une simple constatation : il n'y a pas d'idée de partage avec l'interlocuteur ni d'attente d'une réponse de l'interlocuteur.

Dans l'exemple suivant, contrairement à leur tendance à trouver l'énoncé sans *hein* plus acceptable que celui avec *hein*, les natifs ont noté que l'énoncé (2a) avec *hein* est plus acceptable que l'énoncé (2b) sans *hein*.

	Natifs	Non-natifs
	Moyenne (Ecart-type)	Moyenne (Ecart-type)
(2a) non mais y a pas de lézard tu gênes pas hein	3,67 (0,65)	3,82 (0,40)
(2b) non mais y a pas de lézard tu gênes pas	3,50 (0,67)	3,55 (0,52)

Les informateurs natifs et non-natifs ont trouvé l'énoncé avec *hein* plus naturel et moins assertif que l'énoncé sans *hein*, avec pour effet interprétatif une mise à l'aise de l'interlocuteur.

Nous pensons que le fait qu'il s'agisse ici d'une opinion du locuteur sur l'interlocuteur justifie pleinement la présence de *hein*, terme qui joue sur l'intersubjectivité. Autrement dit, dans l'exemple (2), l'interlocuteur est impliqué dans les segments linguistiques, ce qui conduit les informateurs à accepter plus facilement la présence de *hein* que dans des énoncés comme l'exemple (1).

L'exemple suivant est celui où les non-natifs, qui ont tendance à noter plus acceptable les énoncés avec *hein*, ont trouvé que l'énoncé (3b) sans *hein* est plus acceptable que l'énoncé (3a) avec *hein*.

	Natifs	Non-natifs
	Moyenne (Ecart-type)	Moyenne (Ecart-type)
(3a) ça me dérange pas hein	3,17 (0,94)	3,64 (0,67)
(3b) ça me dérange pas	3,83 (0,39)	3,82 (0,40)

Chez les natifs comme chez les non-natifs, les réponses « acceptable + » pour les deux énoncés sont majoritaires. Mais concernant l'exemple (3a), certains non-natifs et natifs ont eu l'impression qu'il n'était pas nécessaire de demander l'avis de l'interlocuteur sur l'affirmation du locuteur. On peut signaler qu'il y a une différence d'avis sur l'acceptabilité de l'exemple (3a) chez les natifs, comme le montre l'écart-type relativement élevé : on peut supposer que cet exemple exige plus d'effort pour trouver le contexte, même pour les natifs.

Dans l'original, cet énoncé avec *hein* est employé pour insister sur le fait que « ça me dérange pas », par rapport à la position de l'interlocuteur qui est plutôt pondérée sur « ça me dérange ».

Par ailleurs, certains informateurs natifs ont souligné l'existence d'un effet ironique dans une situation comme celle-ci : en réalité, « ça me dérange », mais vu les idées partagées par les autres « ça ne me dérange pas », cet énoncé signifierait alors « c'est ce que tu penses ; j'apprends que ça ne me dérange pas ».

Dans les deux cas, il est possible de dire que *hein* est employé en fonction d'un rapport intersubjectif, plus précisément, dans le cadre de positions opposées entre le locuteur et l'interlocuteur.

On peut supposer que chez les non-natifs *hein* est considéré plutôt comme interrogatif, ce qui n'est pas forcément faux dans le sens où il s'agit d'une relation d'interlocution. Mais cela n'explique pas complètement l'emploi de *hein* qui n'est pas

forcément interrogatif, comme nous l'avons constaté dans l'exemple (3). Nous le verrons plus clairement dans l'exemple suivant.

	Natifs	Non-natifs
	Moyenne (Ecart-type)	Moyenne (Ecart-type)
(4a) je commence j'ai faim hein	3,67 (0,49)	2,91 (1,22)
(4b) je commence j'ai faim	3,92 (0,29)	3,09 (1,04)

Par rapport aux jugements « acceptable » pour les deux énoncés chez les natifs, l'acceptabilité chez les non-natifs n'est pas très élevée, avec une grande différence d'avis, ce qui montre l'existence d'un écart-type élevé. Concernant l'exemple (4a), les non-natifs ont pensé qu'il n'était pas nécessaire de mettre *hein* et que cette façon de parler est « bizarre », comme si le locuteur était drogué ou comme s'il ne se contrôlait plus très bien. Pour l'exemple (4b), certains non-natifs se sont interrogés sur l'utilité de cet énoncé : nous supposons qu'il leur était difficile de contextualiser cet énoncé.

Les natifs ont expliqué que dans l'énoncé avec *hein* le locuteur justifie ce qu'il est en train de faire en supposant un avis favorable de l'autre ; tandis que l'énoncé sans *hein* est l'affirmation que le locuteur a faim et qu'il n'y a pas d'obstacle à ce qu'il commence à manger.

Même si les deux énoncés ont des valeurs sémantiques très proches, il est vraisemblable que dans le cas de *hein* il y a une prise en compte de la présence de l'interlocuteur dans l'énonciation.

Dans tous les exemples que nous avons vus au-dessus *hein* se trouvait en fin d'énoncé ; passons maintenant à des exemples où *hein* est en position médiane. Dans ce cas, la différence entre l'énoncé avec *hein* et sans *hein* n'est pas perçue très nettement par rapport aux autres exemples où *hein* est en fin d'énoncé. Ainsi, dans l'exemple (5), la moyenne d'acceptabilité de (5a) est très proche de celle de (5b) chez les natifs et les non-natifs.

	Natifs	Non-natifs
	Moyenne (Ecart-type)	Moyenne (Ecart-type)
(5a) ah oui je te l'avais dit hein je fais trente ans en fait	3,50 (0,52)	3,64 (0,67)
(5b) ah oui je te l'avais dit je fais trente ans en fait	3,58 (0,51)	3,64 (0,50)

Les informateurs n'ont pas vraiment explicité la différence entre l'énoncé avec *hein* et sans *hein*. Les deux énoncés sont considérés comme une affirmation et *hein* sert à ponctuer la phrase. Les remarques sur la différence sont, d'une part, que dans le cas avec *hein* le locuteur est plus incertain que dans le cas sans *hein*, et, d'autre part, que dans le premier cas, le locuteur insiste plus que dans le second.

Il est vrai que dans le cas de *hein* en position médiane, on perçoit moins son influence sur le rapport intersubjectif que dans le cas de *hein* en fin d'énoncé : on peut faire l'hypothèse que *hein* en position médiane ne permet pas d'avoir une réaction immédiate de la part de l'interlocuteur. Mais les impressions chez les informateurs sur la certitude du locuteur ou sur sa façon d'insister montrent bien que *hein* n'est pas un simple remplissage de pauses, ni une séquence sonore qui ponctue la phrase.

On pourrait proposer, dans ces emplois, de gloser *hein* comme « je te rappelles que ... » : il s'agit d'une façon, pour le locuteur-énonciateur, de constituer le co-énonciateur comme covalideur de son énoncé et de l'absorber dans son énonciation.

3. Conclusion

Il est vrai que les jugements des informateurs ne sont pas toujours stables et qu'il est très difficile de s'affranchir des normes acquises, en particulier pour les natifs, et de dégager des propriétés mises en jeu dans la langue et non pas des valeurs normatives et sociolinguistiques.

Mais malgré ces difficultés méthodologiques et l'existence de limites de perception chez certains non-natifs, il apparaît que *hein* n'est pas négligeable dans le discours, ce qui montre le fait que les énoncés avec *hein* et sans *hein* sont considérés comme acceptables et que leur différence sémantique a été explicitée dans la plupart des cas. Ces résultats nous amènent à penser que *hein* s'inscrit dans le cadre d'une relation intersubjective énonciateur / co-énonciateur et suppose la mise en jeu de la validation / validabilité d'une relation prédicative, ce qui correspond aux hypothèses d'I. Légise.

Avant de présenter nos hypothèses provisoires sur les emplois de *hein*, admettons que la relation intersubjective énonciateur / co-énonciateur soit constituée de la notion prédicative P qui peut prendre une valeur positive p ou une valeur négative p' (autre valeur que p). L'énonciateur comme instance subjective à l'origine d'un énoncé est garant de la validité / validabilité de cet énoncé. Le co-énonciateur est une instance subjective séparable (mais non nécessairement séparée) de l'énonciateur. Il est un pôle d'altérité possible sur l'énonciation de l'énonciateur. Il est important de souligner que l'opposition énonciateur/co-énonciateur ne se confond pas avec celle de locuteur/interlocuteur.

A titre heuristique, nous formulerons des hypothèses provisoires sur le fonctionnement de *hein* : *hein* met en place le co-énonciateur comme un covalideur de la valeur p ou p' choisie par l'énonciateur. Il y a une position prise par l'énonciateur qui installe le co-énonciateur dans une relation d'altérité, mais en même temps cette altérité est fusionnée dans la mesure où la position du co-énonciateur est définie par défaut comme celle de l'énonciateur.

Il est vrai que le co-énonciateur est construit comme « instance de validation potentielle de P » (Légise, I., 1999 : 395). Mais ce statut de co-énonciateur reste ambiguë dans la mesure où *hein* peut être employé, d'une part, avec le prédicat subjectif où le co-énonciateur n'est pas capable de juger la validité de l'énoncé comme dans les exemples (3) ou (4), et d'autre part, en position médiane dans l'énoncé où une réaction immédiate du co-énonciateur n'est pas attendue comme dans l'exemple (5). Le co-énonciateur n'est pas qu'une simple instance qui valide a priori la même valeur que l'énonciateur, mais il est aussi mis en place afin de renforcer l'argument de l'énonciateur. Il est important de souligner que la construction du co-énonciateur en tant que covalideur, quelle que soit sa capacité réelle de validation, contribue au renforcement de la prise de position de l'énonciateur.

L'analyse précédente des exemples de *hein* en fin d'énoncé et en position médiane ne nous permet pas de faire une hypothèse globale sur ce qui est mis en jeu par rapport au positionnement de *hein*. Mais nous supposons que, dans le cas où *hein* est en position médiane, le co-énonciateur est à la fois construit et absorbé dans l'énonciation. L'absorption du co-énonciateur est plus nette que dans le cas où *hein* est en fin d'énoncé, dans ce cas, le co-énonciateur a la possibilité de réagir.

Une différence pertinente de perception des emplois de *hein* chez les natifs et les non-natifs est que les non-natifs ont tendance à saisir les emplois de *hein* d'une manière simpliste, c'est-à-dire qu'ils considèrent souvent que *hein* marque une interrogation. Mais comme nous avons discuté en particulier par rapport aux exemples (3) et (4), l'emploi de *hein* n'est pas forcément interrogatif dans la mesure où l'énonciateur ne remet pas en question son choix de *p* ou de *p'* et ne s'en remet pas au co-énonciateur pour sélectionner la bonne valeur et la valider.

Nous avons dégagé des éléments d'analyse qui permettent de cerner ce qui est construit par la langue et de trouver une invariance à partir de la variabilité des observables en comparant la perception chez les natifs et les non-natifs.

Nous sommes consciente que le nombre d'exemples est trop limité pour permettre de fonder une description globale et solide des emplois de *hein*. Nous savons également que tous les éléments comme « ah oui », « en fait », etc. contribuent aussi à construire le sens et que chacun nécessite une analyse minutieuse.

Nous approfondirons par la suite ces recherches en prenant, en particulier, mieux en compte les éléments prosodiques, et en essayant de « tenir compte de l'activité de langage dans sa complexité » (Culioli, A., 1983 : 297).

Bibliographie sélective :

- BEECHING, Kate (2002) *Gender, Politeness and Pragmatic Particles in French*, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam, Philadelphia.
- BEECHING, Kate (2004) Pragmatic particles - polite but powerless ? Tone-group terminal *hein* and *quoi* in contemporary spoken French, *Multilingua*, 23, pp.61-84.
- CULIOLI, Antoine (1983) Pourquoi le français parlé est-il si peu étudié ?, *Recherches sur le français parlé*, 5, pp.291-300.
- CULIOLI, Antoine (1990, 99) *Pour une linguistique de l'énonciation*, Tome 1-3, Ophrys, Paris.
- DAROT Mireille et LEBRE-PEYTARD, Monique (1983) « Ben, ici, c'est pas restreint hein » ou « hein », marqueur d'interaction et d'argumentation, *Le français dans le monde*, 176, pp.89-91.
- DELOMIER, Dominique (1999) *Hein* particule désémantisée ou indice de consensualité ?, *Faits de Langues*, 13, pp.137-149.
- DELOMIER, Dominique (2000) *Hein* dans les dialogues finalisés, In *le français et ses usages à l'écrit et à l'oral*, édité par BOUCHER, Karine, Presses de la Sorbonne Nouvelle, Paris, pp.229-243.
- DUCROT, Oswald et al. (1980) *Les mots du discours*, Minuit, Paris.
- FONTANEY, Louise (1991) A la lumière de l'intonation, In *La Question*, PUL, Lyon, pp.113-161.
- GARS, DELIC, <http://www.up.univ-mrs.fr/delic/corpus/index.html>, visité le 26/01/2005.
- LÉGLISE, Isabelle (1999) *Contraintes de l'activité de travail et contraintes sémantiques sur l'apparition des unités et l'interprétation des situations, L'exemple de la particule énonciative hein dans les dialogues de la Patrouille Maritime*, Thèse, Université de Paris 7 - Denis Diderot.
- PFC (La phonologie du français contemporain : usages, variétés et structure), <http://www.projet-pfc.net/>, visité le 26/01/2005.
- VALIBEL, *Corpus oraux, Banque de données textuelle orales VALIBEL*, <http://valibel.fltr.ucl.ac.be/>, visité le 26/01/2005.